

MERCREDI 30 JANVIER 1980 : L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

Les mercredis 30 janvier et 19 mars ont eu lieu, pour une soixantaine de membres du Cercle, les visites successives de l'Assemblée Nationale (Palais Bourbon) et du Sénat (Palais du Luxembourg), deux visites qui ont beaucoup intéressé les participants, d'autant plus que les deux monuments sont très différents l'un de l'autre.

Le Palais Bourbon, avec sa façade à l'antique, forme pendant à la Madeleine, par-delà la Concorde.

Il comprend deux parties architecturales distinctes : au sud, la partie du XVIII^e siècle avec la cour d'honneur ; la partie du XIX^e siècle sur le quai avec sa façade de douze colonnes corinthiennes et son fronton.

Les principaux points de la visite furent :

- la salle des pas perdus dite encore salle de la Paix avec un plafond d'Horace Vernet,
- la salle des séances qui parut aux visiteurs de petites dimensions ; hémicycle orné de 20 colonnes de marbre, avec à son centre la tribune des orateurs, la tribune du Président, les bureaux des sténodactylographes, les pupitres des députés avec le système électronique de vote.

L'ensemble de l'Assemblée a un équipement audio-visuel important de telle sorte qu'un député, absent de l'hémicycle, sait cependant tout ce qui s'y discute.

- la grande bibliothèque où le silence est de rigueur ; longue galerie décorée de peintures d'Eugène Delacroix. Elle est riche de 600 000 volumes parmi lesquels une Bible de 1462, le manuscrit original du procès de Jeanne d'Arc, de nombreux manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, une édition des Fermiers Généraux, des contes de la Fontaine.

- le salon central dit «Casimir Périer», avec la statue en pied de Mirabeau.

- la salle du trône où le trône royal était placé dans une niche occupée aujourd'hui par une simple banquette.

- le salon Pujol qui sert à la correspondance des parlementaires qui s'y tiennent volontiers.

- la salle des conférences est destinée à la lecture et à la correspondance des parlementaires ; une porte permet d'accéder à la buvette.

- la salle des quatre colonnes, véritable plaque tournante du palais, à la jonction des services administratifs.

- sur le quai, l'hôtel de Lassay est aujourd'hui la résidence du Président de l'Assemblée Nationale.

Le rez-de-chaussée comprend des glaces, des tapisseries des Gobelins et des lustres somptueux. A une extrémité, le «Cabinet de départ» du Président où le Président attend le moment d'aller en séance ; au-delà se trouve la galerie des Fêtes, qui relie l'hôtel de Lassay au Palais Bourbon ; c'est là qu'ont lieu les réceptions officielles. Doublant cette galerie se trouve la galerie des tapisseries (de Beauvais et des Gobelins).

Le Palais du Luxembourg (Sénat) est, en tout, bien différent ; c'est une vieille résidence royale construite à partir de 1615 pour Marie de Médicis et agrandie de 1836 à 1841. Son histoire est chargée.

Le Palais a la forme d'un quadrilatère avec pavillons centraux et pavillons d'angle. On y visite :

- la galerie des bustes d'anciens pairs, de sénateurs, d'hommes politiques,
- la salle des conférences richement décorée

- la salle des séances ornée de magnifiques boiseries,
- la bibliothèque,
- le cabinet doré où Marie de Médicis donnait audience,
- le bureau de tabac, ancienne chambre à coucher de Marie de Médicis.

Les visiteurs furent frappés par le contraste entre l'Assemblée et le Sénat ; la première est sobre ; la seconde est riche, et les dorures, en particulier, sont innombrables.